

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase à être tenue **LUNDI LE 21 DÉCEMBRE 2020** à 19 h 30, exceptionnellement au Centre des loisirs pour respecter les règles émises par la santé publique dans le contexte de la COVID-19 lors de laquelle il y sera pris en considération les sujets suivants :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. Prière et mot de bienvenue
- 2. Vérification de la conformité de la convocation
- 3. Vérification du quorum
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5. Première période de questions
- 6. Dépôt et adoption du budget 2021 de la municipalité et du plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
- 7. Reconduction du contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité
- 8. Deuxième période de questions
- 9. Clôture de la séance